

Matières acceptées dans le bac à récupération



Contenants et emballages



Journaux, imprimés, papier et carton



Emplacements et horaires des écocentres

Trois-Rivières, secteur ouest 2455, rue Charbonneau

Trois-Rivières, secteur est 1921, rue des Toitures

Horaire d'été

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Mardi au samedi 8 h 30 à 17 h 30

Horaire d'hiver

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Mardi au samedi 9 h à 16 h

Shawinigan 2132, avenue de la Transmission

Champlain 295, route Sainte-Marie

Louiseville 760, avenue Deveaut

Saint-Étienne-des-Grès 440, boulevard de la Gabelle, entrée 4

Horaire d'été

1^{er} avril au 31 octobre

Mardi au samedi
9 h 30 à 16 h 30

Horaire d'hiver

1^{er} novembre au 31 mars

Mardi au samedi
9 h à 16 h

Matières acceptées aux écocentres

Les écocentres sont des lieux consacrés à la valorisation des matières. Vous devrez trier vos matières et les déposer dans les conteneurs identifiés par catégories. Une preuve de résidence vous sera demandée. Des frais de 10 \$ par chargement peuvent être appliqués pour certaines catégories de matières. **Information : rgmrm.com**

Métal

Électroménagers,
outils, ferraille



Agrégats

Brique, béton, asphalte



Bois



Appareils contenant des gaz réfrigérants

Réfrigérateurs,
climatiseurs,
congélateurs



Résidus domestiques dangereux

Été
Tous les RDD

Hiver
Peinture, huile et accumulateurs
(batteries) de véhicules
seulement



Branches



Autres matières

10 \$ / chargement
Vitre, gypse, laine minérale,
tapis, prelat, meubles
rembourrés

Résidus verts



Pneus

de route non jantés



Bardeaux d'asphalte

et papier goudronné



Écocentre mobile

L'écocentre mobile accepte les mêmes matières qu'un écocentre. L'écocentre mobile sera présent, entre 10 h et 16 h, aux dates et endroits suivants :

28 mai

4 juin

24 septembre

1^{er} octobre

Saint-Luc-de-Vincennes

Saint-Justin

Saint-Élie-de-Caxton

Saint-Prospere-de-Champlain